Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

LA VOIX DU PATRIMOINE DE SIENNE

Juillet 2016

N° 108

N° ISSN : 1954-9652

Dans ce numéro :

Signature de la convention pour la souscription populaire en faveur de l'église de Beslon	*1, 6*
Eco-veille de la randonnée du Mesnil-Rogues	*2, 5, 8*
Visite de l'église d'Hambye	*3*
Le centenaire de la mort d'Auguste Letenneur à Roncey	*3*
Visite du cimetière de Landelles-et-Coupigny	*4*
Bilan des visites du cimetière de Saint-Pierre-de-Coutances	*4*
Conférence sur les moulins de Hambye et de sa région	*7, 9*
Les boulangeries rurales	*8*
Saint Roch à La Lande-d'Airou	*10*
Les Duboscq, fondeurs de cloches à Quibou et à Percy fondent la cloche de Saint Laurent de Torigni	*11-12*

L'histoire ne peut se construire qu'à partir d'une documentation solide, vécue ou attestée par des authentiques. Pensez à nous si vous détenez des archives !

Signature de la convention pour la sauvegarde de l'église de Beslon

C'était la signature, le mardi 5 juillet 2016 à 18 heures, à la salle de convivialité de Beslon, de la convention tripartite en faveur de la sauvegarde de l'église Notre Dame de Beslon, entre la Fondation du Patrimoine, représentée localement par Jean-François Louvet, Léon Dolley, maire de Beslon et Jacky Brionne, président de l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne. Des beslonnais et des administrateurs de l'association étaient présents « pour cette signature, ce moment d'histoire de notre commune pour notre avenir », comme le fit remarquer Léon Dolley dans son allocution de Bienvenue. Parmi les personnes présentes : MM Martine Lemoine, conseillère départementale, Charly Varin, président de l'Intercom de Villedieu, Dominique Zalinski, vice-présidente, Christian Gosselin, Serge Lainé, adjoint au maire, Loïc Chauvet, adjoint au maire, Nathalie Bourdeaux, conseillère municipale, et d'autres. Le maire rappela que le Conseil municipal avait admis la nécessité du « passage obligé » pour la conservation de l'église « de travaux urgents à réaliser » ainsi que sa mise en accessibilité. L'église souffre depuis quelques années et il fallait mettre en cohérence tous ces aspects.

Photographie Michel Vasnier, Percy

La cérémonie commença par une présentation de l'église où le groupe, sous la conduite de Jacky Brionne, pu voir cette nécessité de faire

Eco-veille de la randonnée du 24 juillet 2016 au Mesnil-Rogues

Randonnée pédestre au départ du Mesnil-Rogues une boucle qui côtoie les rives de l'Airou et que l'on pourrait placer sous le signe des boulangeries domestiques rurales.

Date : dimanche 24 juillet 2016.

Heure de départ : 9 h 10 mn.

Heure de retour : 11 h 55 mn.

Lieu : place Bernard Cacquevel, maire du Mesnil-Rogues (1953-2014) inaugurée le 8 février 2014.

Participants : 13.

Météorologie : ciel variable, plutôt ensoleillé.

Toilettes publiques : sur la place.

Restauration à proximité : auberge du terroir du Mesnil-Rogues.

Nous partons de la place Bernard Cacquevel et empruntons la voie en direction de l'église, qui nous permet de découvrir la silhouette traditionnelle d'un puits maçonné et charpenté ainsi que le beau portail d'entrée du cimetière. C'est un élément patrimonial de plus en plus rare qu'il faut maintenir en bon état de conservation et de préservation. Nous contournons l'église et son cimetière en empruntant, à gauche, la route en direction de la Patrie. Quelques maisons au bâti traditionnel sont bien conservées. Nombreuses sont celles qui sont pourvues d'une lucarne centrale au fronton triangulaire. Le contournement de l'église fait ressurgir à nos yeux la haute silhouette du clocher disposé au nord de l'église, avec sa bâtière et les cloches du carillon. Il est beaucoup plus intéressant avec ses faces de pierre et mortier de chaux et gagnerait à être débarrassé de sa gangue de ciment de Portland qui l'enlaidit sur ses autres faces. Nous remarquons le nettoyage de quelques tombeaux de pierre, notamment le haut sarcophage en marbre blanc de Carrare. Les premières demeures donnent le ton de la pierre de Beauchamps, un grès avec du mica incrusté plus ou moins oxydé par le fer. Nous descendons vers ce village de la Patrie, et arrivés au lieu

-dit, nous tournons à droite, entre deux maisons et entrons dans un petit chemin goudronné qui va très vite devenir un chemin de terre. Une première boulangerie domestique se découvre à la sortie du village, sur notre gauche. Couverte de tuiles, la bâtisse est envahie par le lierre et les ronces. Le four est conservé. L'assiette défoncée de l'étroit chemin montre sa fragilité face aux usages motorisés. Ce chemin, par ailleurs très humide, reste cependant très agréable. Et nous en entamons la montée. A la sortie du chemin, la voie est recouverte de goudron, au lieu-dit de la Saulnerie. Une occasion d'attirer l'attention sur les linteaux de porte et de fenêtres pourvues d'arcs de décharge. Nous maintenons tout droit et continuons de grimper jusqu'au prochain croisement avec la D 441 en direction du Mesnil-Villeman.

Nous tournons à gauche et approchons, sur notre droite, du village de la Motterie, une ancienne demeure noble sous la forme d'une ferme agricole avec colombier, grange, charreterie et boulangerie et bien d'autres immeubles ayant appartenu aux seigneurs locaux : les familles de Pierrepont et de Thère. Plusieurs immeubles sont la propriété des Legallet. Nous maintenons notre voie, tout droit, et entrons au bout de la voie goudronnée dans un large chemin encaissé connu et balisé sous le sigle du GRP « sur les traces des fondeurs de cloches ». Nous apercevons au loin la silhouette, sur notre droite, de l'église du Mesnil-Amand. Ce large chemin pénètre dans un sous-bois, où les fougères en langues de cerfs sont abondantes et où se renifle le parfum de chèvrefeuilles, et s'incline rapidement vers la vallée de l'Airou. Le bruit de l'eau en cascade concentre notre attention sur la proximité de la rivière que l'on suit quelques tant elle bute contre la voie. D'ailleurs la berge s'est affaissée dans le lit du cours d'eau : c'est une alerte à l'érosion car l'assiette du chemin est directement concernée. Nous arrivons en contact avec la route, quittons ce chemin pour emprunter la route à droite et franchir le pont Restout, avec sa belle et unique arche cintrée du 19e siècle et son parapet en fonte, le tout formant une silhouette à préserver. Un aménagement par paliers a été réalisé au pied du pont pour permettre aux pêcheurs de la rivière de s'en approcher. Nous maintenons notre main droite et prenons contact avec le moulin de la Forêt, un moulin banal qui vit grâce aux multiples efforts de ses propriétaires. D'ailleurs ceux-ci n'hésitent pas à encourager une halte pour permettre aux curieux et passionnés de l'ère industrielle fluviale de découvrir cette propriété. Nous quittons le village de la Forêt et tournons à droite dans un chemin de terre. Nous longeons un canal d'amenée à sec. L'assiette du chemin est elle aussi défoncée en plusieurs endroits. Ce chemin doit être impraticable l'hiver. Nous franchissons un ru à gué. Ce chemin est aussi une voie de Saint Michel. Nous arrivons à la Rossinière et le chemin de terre particulièrement agréable cède son assiette naturelle pour une voie goudronnée. Une autre boulangerie présente ses flancs le long du chemin à la

Visite de l'église d'Hambye et audition musicale dans le cadre des 150 ans de l'orgue d'Hambye

Une visite de l'église était proposée dans le cadre du 150e anniversaire de l'orgue de l'église d'Hambye le dimanche 21 août dernier. Elle commença à 14h30 et se conclua à 16 heures par une audition d'orgues avec au clavier : Olivier Thuault, titulaire des orgues de Notre Dame de Villedieu et enseignant à l'école de musique de Saint-Lô. Olivier Thuault, connait bien l'orgue de Hambye particulièrement bien adapté au répertoire qu'il interpréta pendant près d'une heure. Les auditeurs y entendrons : la béatitude » une pièce française de Charles Piroye (1665- + vers 1730 à Paris), qui fut élève de Lully ; un choral baroque allemand de Jean-Sébastien Bach, ainsi qu'une pièce espagnole de la fin du 17e siècle de Joan Cabanilles de Séville, organiste titulaire des orgues de la cathédrale de Valence et compositeur d'une musique jugée très audacieuse par ses contemporains ; une pièce pour litanie de la Vierge de Pablo Bruna, compositeur et organiste aveugle (1611-1679) et enfin la batalla de José Ximénez (né vers1660 -1672) une pièce de musique de bataille, un genre de musique descriptive très évocateur. Ces œuvres sont en parfaite harmonie avec cet instrument.

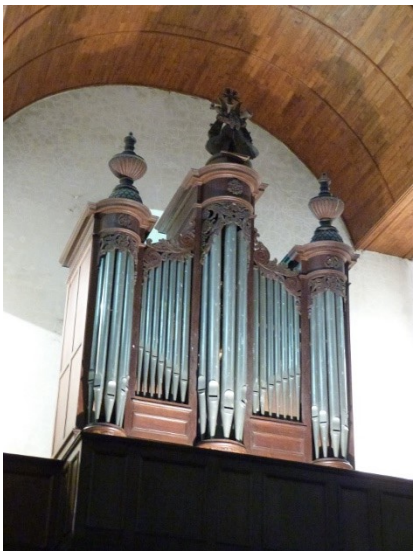

Quarante-cinq auditeurs parmi lesquels j'ai noté la présence de la Conseillère Départementale pour notre canton de Quettreville-sur-Sienne, madame Maryse Hédouin, ont particulièrement appréciés les œuvres interprétées. Un chaleureux rappel l'a encouragé à conclure avec un grand jeu de Michel Corrette, organiste rouennais. Un hommage normand en final en quelque sorte.

Journée du centenaire de la mort d'Auguste Letenneur le dimanche 21 août 2016

Claude Halbecq, maire de Roncey, m'avait proposé d'intervenir le matin de ce dimanche 21 août, après la réception à la mairie, pour parler du cimetière. Le programme était très chargé puisqu'il y avait un hommage sur la tombe de la famille Letenneur, une randonnée accompagnée par Jean-Claude Bisson, la visite du cimetière, une messe à 11 heures à la chapelle ND de Lourdes. Chacun fit le choix qui lui convenait. J'accompagnais ainsi une trentaine de personnes vers le cimetière et nombre d'entre eux quittèrent le groupe après l'hommage pour se rendre à la célébration eucharistique. Il fallut bien entendu faire tout le travail de recherche documentaire. C'est un cimetière délocalisé qui fut ouvert aux inhumations en 1856. Il fut agrandi en 1894. Les défunts de la famille Letenneur inhumés dans le mausolée élevé par Auguste Letenneur, furent exhumés et déposés dans le nouveau caveau en 1972.

Prochain rendez-vous en val de Sienne : le cimetière Landelles-et-Coupigny le 11 septembre

La visite du cimetière de Landelles-et-Coupigny, en partenariat avec l'AVPPS et la municipalité est proposée pour le grand public le dimanche 11 septembre prochain à 14h30. Deux visites, plus confidentielles, ont déjà été proposées pour les membres du Conseil municipal. Celui-ci, sous la décision de son maire, avait souhaité me rencontrer pour évoquer la chronologie des décisions à prendre dans le cadre d'une opération de reprises des sépultures réputées en état d'abandon. Le cimetière de Landelles, précisément, car la commune gère celui d'Annebecq qui fera plus tard l'objet de mêmes recherches documentaires. L'affaire n'est pas mince et il faut reconnaitre que le cimetière de Landelles qui se trouve autour de l'église paroissiale est riche de tout un héritage funéraire qu'il serait souhaitable de préserver. Ce sont les élus qui prendront cette décision au final de l'opération de

gestion. Mon rôle consiste surtout à faire prendre conscience de l'intérêt du cimetière comme lieu vers lequel se concentre la mémoire et j'oserais dire, toutes les mémoires de la commune. L'évolution des cimetières est inéluctable. Le savoir-faire des granitiers et marbriers locaux n'est plus transmis car l'activité de production des monuments funéraires s'est industrialisée et la matière première n'est presque plus extraite des carrières locales. De nombreux granits arrivent de Chine, de Russie, le marché est donc planétaire. Les faibles coûts exigés propulsent la fabrication d'éléments standardisés. Le mode de sépulture évolue lui-aussi. La crémation est de plus en plus présente. Les cendres, conservées en urnes ou dispersées dans les jardins du souvenir, donnent naissance à de nouveaux besoins. Toutes ces contributions conduisent à l'évolution des paysages cimétériaux. Que d'histoire à Landelles depuis l'empreinte de

Saint Ortaire !

Bilan des visites du cimetière de Saint-Pierre-de-Coutances

L'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne a

apporté trois contributions à la demande de l'association Avril, au cours de l'été 2016 pour la découverte du cimetière de Saint Pierre de Coutances sous son aspect de friches. tel était l'enjeu proposé par Alain Thénoz intervenant d'Avril. Trois rendez-vous ont été proposés et cela se conclut par les participations suivantes :

7 mai	7
8 juillet	2
5 août	18
Total :	27

Mon rôle était d'apporter le complément d'informations lié à l'histoire, la présence des végétaux et leur symbolique dans l'art funéraire. La démarche fut très enrichissante. L'expérience est à renouveler.

Rossinière. Couverte, elle semble, avec son four, relativement en bon état. Nous continuons notre ascension et découvrons, peu à peu, la silhouette du clocher de l'église de Dragueville et le manoir qui la jouxte et de beaux arbres dont l'if du cimetière au sud-ouest. Bel ensemble architectural que cette proximité d'un manoir et d'une église. Le cimetière retint, il y a quelques années l'attention d'un voisin qui se lança avec l'accord des familles, dans un programme de mise en couleurs des croix de fonte. Tout cela a quasiment disparu puisqu'il ne subsiste plus que quelques traces de polychromies. Qu'avons-nous retenu de cette initiative qui interpella bon nombre de visiteurs ? Quelques arbustes s'enracinent dans les joints de maçonnerie du clocher de Dragueville. La face orientale de la tour a perdu son abat-son et les autres sont en mauvais état. Nous alerterons les élus locaux qui pourront, s'ils choisissent d'y faire travailler en respectant les matériaux et les formes anciennes et traditionnelles, bénéficier d'un aide substantielle de la Fondation du patrimoine. La clôture en parpaings de ciment du cimetière gagnerait à être dissimulée sous un rideau de verdure. En effet, lierre, vigne-vierge, chèvrefeuille et autres essences pourraient recouvrir cette laideur que constitue le mur.

Nous quittons Dragueville pour continuer sur cette petite route en direction du Plessis. Nous tournons à droite au croisement en aiguisant notre vigilance. Nous passons à la Tannerie où un beau frêne dresse sa haute silhouette, passons à la Bessinière et arrivons à la Douve où un ensemble de structures attirent notre attention. Une autre boulangerie domestique se présente à nous avec la base semi-circulaire appareillée. Au-dessus d'elle un puits entièrement recouvert d'un lierre arbustif ayant adopté une forme comparable à un énorme champignon et la maison en longère. L'ensemble, inoccupé, a du charme et est authentique. Le linteau de la porte de la boulangerie, couverte en tuiles, a été arraché. Le four est en état, non couvert, il est exposé à disparaître. Nous empruntons après le village de la Douve la petite route à droite, balisée des itinéraires de Saint Michel, en direction de l'Escalerie. La silhouette de Dragueville se dresse toujours sur notre droite avec les toits du manoir. Arrivés au virage avant l'Escalerie, nous empruntons le chemin de terre qui se trouve juste en face mais nous remarquons à nouveau une autre boulangerie, ruinée cette fois-ci, bien qu'ayant encore sa porte de four en fonte. Le four, quant à lui, disparaît sous les branchages. Le chemin de terre serpente vers le fond du vallon. Les vestiges d'un long muret bordent ce chemin sur une bonne longueur. De beaux hêtres s'élancent juste avant d'entrer en sous-bois, à proximité d'une impressionnante ornière remplie d'eau dans laquelle semblent se délecter les motocyclistes et autres conducteurs de véhicules motorisés. Le bruissement de l'Airou se perçoit et indique que nous atteignons le fond de vallée ; nous le franchissons au moyen de la passerelle de béton. Un gué, juste à côté d'elle, permettait le franchissement des charrettes. Le chemin amorce une remontée plus humide, un filet d'eau circule dans l'assiette dure du chemin. Nous tournons à droite en laissant filer tout droit le chemin, et suivons à flanc de coteau le vallon de l'Airou où nous avons de belles perspectives boisées et de nombreux peupliers plantés dans les zones humides. Nous croisons deux têtards, dont un frêne avec une belle crevasse dans son tronc : réservoir écologique à préserver. Nous arrivons, quelques centaines de mètres plus loin, dans la zone où s'éleva jadis le château de Beauchamps. Seuls quelques vestiges de maçonnerie rappellent cette présence de part et d'autre du chemin. Le cadastre de 1823 n'est guère plus loquace mais il cite et localise le « château de Beauchamps ». Ce château fut vandalisé après le 23 octobre 1793 (an deux de la République) car il fut visité par les officiers municipaux qui l'inspectèrent et y remarquèrent une galerie de peintures dont ils détruisirent 55 vieilles images des du despotisme (je cite la conférence de Victor Lehodey (1901), page 59). Nous atteignons ensuite le village Venisse où subsistent quelques bâtiments anciens du dernier tiers du 18e siècle et du début 19e siècle. L'un d'entre eux est soutenu par deux puissants contreforts. Arrivés au croisement suivant, nous tournons à droite et continuons sur cette petite route qui peu à peu nous ramène vers le bourg du Mesnil-Rogues. *L'un de nos marcheurs (monsieur Lechevallier) nous suggère de bifurquer à droite sur quelques centaines de mètres, mais devant l'incertitude de l'entretien du chemin de terre, nous préférons poursuivre notre itinéraire (la variante pourrait être intéressante si elle nous permettrait de se retrouver dans des portions de chemins de terre).* Nous passons les routes de la Conterie, du village Cauvray à la sortie du village du Bois (dernier pavillon) nous empruntons le chemin à angle droit avec la clôture dudit pavillon et empruntons cet étroit chemin sur ces quelques dizaines de mètres. Cette courte portion nous amène à un autre croisement et nous bifurquons à droite. En effet

les travaux pour préserver les vitraux, dont plusieurs d'entre eux se plissent et se brisent ; revoir le réseau de gouttières et d'évacuation des eaux de pluie par un système plus efficace ; dégrader les joints réalisés en ciment de Portland et les refaire à la chaux traditionnelle et sable, sans aucune adjonction de ciment ni tout autre produit hydrofuge, réparer les planchers de la bancellerie de la nef ; réfection des enduits intérieurs en plusieurs endroits et restauration des décors de voûtes et des contours des baies en plâtre. Tous ces travaux se réaliseront selon l'ordre des points de vigilance définis par l'architecte du CAUE de la Manche. Le montant global est estimé à 114 000 € hors TVA. L'implication de l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne permet d'ores et déjà à la municipalité de bénéficier de 5% de subvention supplémentaire de la part du Conseil départemental de la Manche. L'investissement est important pour la commune. On ne peut pas dire, bien sur, que l'église ait été abandonnée, ce ne fut pas le cas: les élus locaux ayant toujours eu à cœur d'y faire des travaux. Mais en l'absence de bons conseils, ces travaux, qui produisirent au moment de leur réalisation, les plus beaux effets, se révélèrent par la suite préjudiciables à la conservation de l'édifice car ils la transformèrent en une sorte de prison de l'humidité. Un bâtiment ancien est un héritage du sol : la pierre y est extraite, les mortiers respirant y sont confectionnés avec des matériaux traditionnels et naturels. En un mot : l'église vit et respire en s adaptant aux saisons. Et encore heureux que cette église soit ouverte ! La démarche des beslonnais est très importante car le Conseil municipal, par cette convention, permet aux habitants de Beslon, croyants ou pas, d'apporter leur aide et leur contribution dans ce sauvetage d'un édifice qui concentre à lui la mémoire de toute la commune. Il y a eu non seulement tous les actes de la vie quotidienne des beslonnais, qui de la naissance à la mort ont profondément enraciné la foi chrétienne mais aussi parce que l'église fut en des temps anciens le lieu où de nombreuses décisions communautaires se prirent. C'est toute notre organisation territoriale qui s' est construite avec et autour des églises. Alors, même si aujourd'hui, l'utilisation de cette église est limitée à quelques événements locaux, il n'empêche qu'elle est et constitue toujours cet enracinement auquel chacun peut se référer. L'église peut se constituer pour certains comme une simple halte le temps de récupérer après un effort et sous cet angle: elle remplit sa fonction. Ce fut aussi l'occasion de rappeler que plusieurs beslonnais, par leur atelier de chant, ont déjà apporté leur contribution et manifesté leur intérêt dans le cadre de la soirée « pierres en lumière » le samedi 21 mai dernier où fut donnée un conférence ponctuée de chants sous la direction de monsieur et madame

Gérard et Marie-Thérèse Chapon et Andrée Levêque à l'orgue électronique.

Le prochain conseil des administrateurs de l'association définira les actions à mener en partenariat avec les volontaires de Beslon afin d'encourager les rentrées d'argent qui pourront gonfler la souscription populaire. Tous les dons sont accueillis, du plus modeste au plus grand; il n'y a pas de petite participation !

Conférence sur les moulins de Hambye et de sa région à la Marpa de Hambye

Vingt personnes, résidants de la MARPA (maison d'accueil rurale pour personnes âgées) et de l'extérieur, sont venues écouter la conférence de Jacky Brionne, président de l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne, le 21 juin dernier, sur le thème des moulins à Hambye et dans sa région. Les moulins constituent des repères dans nos villages au même titre que les églises, les presbytères et autres édifices conçu pour une action collective. La plupart des moulins n'ont plus d'activité économique. Quelques-uns produisent un peu d'électricité domestique mais nombre d'entre eux en sont réduits à de simples habitations ou villégiatures. L'implantation

reste cependant pittoresque, au fil de l'eau ou sur un canal, pour qui sait respecter l'esprit de cet édifice conçu et pensé à l'origine comme un outil de travail, un outil producteur. La carte de Mariette de la Pagerie, approuvée par le roi en 1689, montre cette présence des moulins sous la forme de roues à palettes pour désigner les moulins à eau. Les moulins à eau sont, dans le bocage, beaucoup plus nombreux que les moulins à vent. Des parcelles cependant évoquent, comme au Guislain, le moulin à vent. Ces moulins à eau existent depuis le 4e siècle en Mésopotamie. Le Moyen-âge va être le tremplin de la multiplication de la force hydraulique ou éolienne dans toute sa diversité d'activité. La force hydraulique est incontournable pour faire de blé farine à l'exemple du mobilier et des engrenages conservés dans les moulins de Saint-Denis-le-Gast ou la roue pour hisser les sacs au moulin de Cuves. Les activités des moulins sont variées : travail du bois, extraction de l'huile d'éclairage, fabrication de clous, fil de fer (tréfilerie), travail de l'écorce du chêne (moulin à tan), fouler les toiles (assouplir) à l'exemple du moulin à foulon ou fouloir, fabrication de produits manufacturés comme l'usine à casseroles de l'Orbehaye. Des moulins sont transformés pour produire l'énergie électrique indispensable à l'éclairage des bourgs au début du 20e siècle : exemple de Cérences, Villedieu, Gavray. D'autres sont conçus pour fabriquer du papier comme le démontre l'équipement du musée de Vire avec ses piles à papier. Une carte publiée en 1904 montre l'importance prise par les moulins transformés pour produire de l'électricité à l'exemple du moulin de la Chaussée à Cérences, de l'usine électrique de Gavray à l'Angle à Saint-Denis-le-Gast. Les premiers seigneurs de Hambye créèrent les moulins banaux de La Chaussée, de la Mare, de Mauny et ceux qui deviendraient plus tard les moulins de l'abbaye. En effet Guillaume Paisnel donne l'île et les moulins qui s'y trouvent aux premiers moines venus s'installer à leur demande dans la vallée de la Sienne. Le moulin banal c'est donc le moulin du seigneur. L'abbé et les moines de l'abbaye gérèrent les moulins donnés et créèrent de nouveaux moulins banaux. Les moulins de Hambye à la fin du 17e siècle représentés sur la carte sont ceux de la

l'une des portions de chemin qui mène à la Pinotière et la Motterie a perdu sa fonction publique. Nous nous retrouvons sur la petite départementale et nous utilisons au lieu-dit de la Croix du Chesnot le chemin de terre ouvert à droite (cette croix de chemin, pourtant présente sur le cadastre napoléonien, au croisement de voies qui ont un peu changé depuis le milieu 19e siècle, ne semble plus exister). Il permet de rejoindre la route, dite « du moulin de la Forêt », que nous avons empruntée à l'aller, un peu avant le hameau de La Ville, le faubourg en quelque sorte du Mesnil-

Rogues. Nous y remarquons, sur notre gauche, un chêne particulièrement remarquable. L'indice de cheminée, pourrait révéler une ou d'autres boulangeries mais faute d'autres éléments pour le confirmer, nous nous maintenons en réserve faute de références. Cette route, prise à gauche, nous ramène au bourg (ancien village Montier). Nous passons devant un lavoir communal, simple réservoir sans abri sur notre gauche et si l'heure si prête vous entendrez le carillon sonnant l'un des rendez-vous importants de la journée. La silhouette des bâtiments de l'ancienne école communale et de la mairie se dresse à proximité. Et nous nous retrouvons au point de départ.

Les boulangeries rurales :

Ce ne sont pas moins de cinq boulangeries domestiques : la Patrie, la Motterie, la Rossinière, la Douve, l'Escalerie et peut-être au manoir de Dragueville et à la Ville, que nous avons croisées sur cet itinéraire de randonnées. Visibles de la boucle de randonnée, elles démontrent, en général, de par leur état, l'extrême fragilité dans laquelle elles se trouvent ; si seulement elles étaient maintenues hors d'eau dans un premier temps ? Ce sont de précieux témoins de la vie rurale où les agriculteurs savaient quasiment tout faire, y compris le pain. Certaines de ces boulangeries préservées pourraient redevenir des véhicules sociaux favorisant les échanges entre personnes. Un four a de multiples usages. Il faut encourager les propriétaires à prendre les premières mesures urgentes de sauvetage.

Mieux vaut disposer des tôles rouillées que rien du tout pour les mettre à l'abri et veiller aux fours. La Fondation du Patrimoine et d'autres Fondations, particulièrement sensibles à la préservation de l'architecture rurale, peut venir en aide auprès de ceux qui voudraient transmettre après eux un héritage valorisé. Il est de la compétence des élus locaux, de sensibiliser leurs concitoyens à la préservation des marqueurs essentiels du patrimoine rural. Nous restons à la disposition de tous ceux qui seraient sensibles à ces arguments.

Chaussée, de la Calipière, de Mauny. Les moulins à Hambye en 1837 sont au nombre de huit : l'abbaye, grains ; Le Vasseur, huilerie ; Le Behot : grains ; Le Fèvre : huilerie ; Beaufils : huilerie et grains ; La Chaussée, grains ; Beaumont : grains (annuaire de la Manche). Tous se trouvent sur la Sienne avec des roues à aubes ou sur la Hambiotte avec des roues à auges (mieux adaptées aux flux plus modestes qu'il fallait compenser par une chute). Les neuf moulins répertoriés à Hambye en 1867 sont pour six d'entre eux des fariniers, trois huiliers, une filature et deux carderies de laine. Les moulins sur la Sienne se trouvent à l'Abbaye : farinier et huile ; au Bas : farinier ; à la Basse-Vente : farinier à 4 tournants ; Mauny : farinier à 4 tournants, huilerie, foulon (3 tournants en 1808) et Beaufils : farinier à 5 tournants. Le geste le plus commun est celui de porter son blé à moudre au moulin ; que cette mouture soit destinée à l'alimentation humaine ou à l'alimentation des animaux (farines secondaires). Le Moyen-âge a fixé la majorité des implantations de moulins. Les seigneurs étaient vigilants quant à leur croissance car ils ne voulaient pas être dépossédés de revenus très appréciables puisque ces moulins banaux faisaient l'objet de perceptions en pourcentage du poids de la farine et de droits féodaux comme par exemple les corvées à faire aux moulins : transport des meules, curage des biefs. A qui appartenaient-ils ces moulins ? Ceux de l'Abbaye : d'abord aux Paisnel, puis aux moines. Ils sont confisqués sous la Révolution française et vendus comme Biens nationaux à Levavasseur (Jean-Pierre), puis ils appartinrent à Rosey-du-Perrey (François Joseph et Ambroise Casimir), Crespin (Léonor), Hurel (Alphonse et René) puis au Conseil général de la Manche. Le moulin du Bas (entre le pont de l'abbaye et la Basse vente) appartint à Le Crosnier (Marie Françoise veuve de Louis Vigor Le Bas), Crespin (Léonord), de Herros (Hervé), Hurel (Alphonse). La Basse-Vente eut pour propriétaires : Beaufils (Toussaint), Norgeot (Pierre), Levavasseur (Jean), Lebéhot (Georges), Leconte (René). Les moulins de Beaufils, les plus anciens

sur le territoire de La Baleine : Le Dézert (François Pierre, Abel Jacques, Adèle Charles, Hyacinthe Alphonse). Le moulin de Beaumont propriété de Tison-Beaumont (Ernest), passa à Murie (Martial), Burnel (Théodore, Roger), Quétel (Bruno et Françoise). Le moulin était exploité en 1867 par Léon Désiré Hébert. Ceux de La Chaussée propriétés des seigneurs de Hambye, puis du Prince de Monaco, revinrent ensuite après les ventes des Biens nationaux à Paisnel (Clémence) veuve Lefèvre (Edouard) ; la scierie : Burnel (Théodore). Le moulin était exploité en 1628 par Robert Clouet. Le moulin de la Mare au Prince de Monaco, puis à Lelong (Honoré François), Benoist (Virginie) femme Lebéhot, Leroyer (Aimable), Savary (Emmanuel Pierre), Leclavier (Adolphe et Edmond), Legraverend (Aimable François), Beaufils (Hilaire François), Rivière (René), Rouelle (Georges). Les moulins de Mauny : aux seigneurs, puis au Prince de Monaco, furent ensuite vendus à la famille Goutière (Pierre, Isidore et Auguste Honoré), une véritable institution meunière dans la région. La Fédération de pêche de la Manche en fit l'acquisition. Le site s'est notablement transformé ces dernières années par la suppression des vannes et des maçonneries. La pierre millésimée fut perdue. Mauny se composait en 1517 de moulins à bled, moulin fouleur à draps, moulin à huile. Le moulin de la Mécanique ou du Vallon appartint à Lemière (Louise Marie) femme Huard (Léonor), Norgeot (Jean Pierre), Benoist (Virginie Honorine) femme Lebéhot, Delafosse (Victor), Destigny (Alcime, Suzanne Marie-Thérèse). Le moulin avait en 1838 : trois tournants (froment, orge, sarrasin), une mécanique à carder la laine. Les moulins dans la région de Hambye qui sont évoqués sont ceux de Villebaudon (La Jugonnière) ; Guériant de Sainte-Cécile ; de La Colombe (La Roche Tesson) ; moulins à Gavray : moulin de Gavray, à tan sur la Bérence ; moulin Huet (usine électrique appartenant à monsieur Léger) ; moulins Saint Nicolas à Cérences ; de La Halaisière à La Bloutière et moulins à papier avec un séchoir ; moulins à Villedieu : moulin de Villedieu et minoterie Lechevallier et minoterie du Bourg-l'Abbesse ; moulins de Saint-Denis-le-Gast : le moulin de Saint-Denis-le-Gast et les moulins à papier ; moulins Dairou à Ver ; moulin de La Baleine ; de Montaigu et de l'Orbehaye. Les cimetières du val de Sienne conservent les sépultures, à la Bloutière et à Saint-Denis-le-Gast, de Charles et Emmanuel Jouault, fabricants de papier. Le goûter offert après la conférence permit de poursuivre les échanges entre personnes et c'est comme cela que j'ai appris qu'il y avait eu un énorme rocher qui s'était détaché de la colline de Mauny dans les années 1950 (Thérèse Née avait une dizaine d'années) pour s'écraser sur le moulin de Mauny où il n'y eut pas de tués mais une chambre défoncée et un lit dans lequel un homme était couché en équilibre précaire. Et que des particuliers possèdent quelques casseroles en cuivre estampillées de l'usine de l'Orbehaye lorsque l'usine produisait ses ustensiles de cuisine. L'industrie du cuivre ne fut pas exclusivement théopolitaine et plusieurs établissements profitèrent justement de ce que la Sienne était capable de fournir comme énergie hydraulique pour bâtir des usines comme par exemple à La Bloutière, à Montaigu-les-Bois (Orbehaye) et à Saint-Aubin-des-Bois.

Saint Roch à La Lande-d'Airou

J'ai de nouveau rencontré madame Dominique Anjot à propos du site de Saint Roch, bien immeuble de famille.

De la chapelle et du cimetière nous n'avons plus guère de sources archivistiques malgré les efforts du curé de La Lande-d'Airou qui fit un travail, parmi les plus remarquables, sur l'histoire de sa paroisse et de sa commune.

Une étroite parcelle arborée et bordée d'une haie de charmes ponctuée de deux portillons de bois portés par des piliers de granit de taille surmontés de boules contient des éléments sculptés. Un calvaire a été dressé sur le site. Un triple emmarchement dont les dalles sont scellées par des agrafes, porte un piédestal d'autel en granit constitué de deux blocs de pierre sculptée sur lesquels a été fixée une plaque de fonte d'aluminium « CE CALVAIRE A ETE ELEVE / PAR MR DE PEYRONNY / LE BIENFAITEUR DE LA COMMUNE / DE LA LANDE D'AIROU / DECEDE EN SON CHATEAU DE LA LANDE / LE 12 OCTOBRE 1867 ». Le dé cubique est illustré de plusieurs inscriptions dont une gravée en creux sur une face du dé « CETTE CROIX A / ETE ELEVEE A LA / MEMOIRE DE MADME / DE PEYRONNY LA / MERE DES PAU / VRES DECEDEE A / LA LANDE D'AI-

ROU / LE 17 DECEMBRE / 1861». Une autre plaque de fonte d'aluminium a été fixée sur une autre face du dé « EMPLACEMENT / DE / L'ANCIENNE CHAPELLE SAINT ROCH / ET DE (S)ES RUINES. CETTE PIERRE / ETAIT LE PALIER DE L'AUTEL ».Un haut fût cubique en granit porte un croisillon de forme cubique dont les boules des extrémités retenues par des fers sont tombées à terre et éclatées en raison de l'oxydation des fers. Une statue de saint Roch en pierre reconstituée est posée sur un haut piédestal de granit dont une face porte la dédicace suivante « MERCI / SAINT ROCH / 1950 ». Clef de voûte en granit illustrée d'une croix ancrée ou grecque posée sur un socle de granit de forme cubique en haut et en bas et de forme octogonale en son centre. Un orifice sur le flanc autorise de penser à un ancien bénitier dont la face porte gravée l'inscription en creux « NICOL / HAMEL / 1631 ». Un cylindre de granit sert de socle à un croisillon illustré du trigramme IHS surmonté d'une croix provenant soit d'une croix de chemin XVIIe ou d'une croix sommitale de sépulture. La fête Saint Roch qui eut lieu le 19 août 1900 dans l'église « artistiquement restaurée » selon l'auteur, par les soins du sieur curé actuel, monsieur l'abbé Lanos. La famille de Péronny, en effet désirant perpétuer le souvenir de l'endroit où s'élevait il y a cinquante ans encore, à l'extrémité de l'avenue qui mène à son château, la chapelle Saint Roch, lieu de pèlerinage très fréquenté, avait eu la pieuse idée d'ériger et de faire bénir une statue de Saint Roch si populaire dans la contrée. (Archives départementales de la Manche : 2 JAL 6 publié le 26 août 1900). Le site de Saint Roch se situe à l'extrémité de la commune de La Lande-d'Airou, une commune qui n'a pas conservé son réseau de chemins ruraux et parmi ceux qui subsistent, plusieurs sont qualifiés de privés. C'est quelque chose qui doit être clarifié avec le maire. La carrière de Bourguenolles, qui n'est pas très loin, bouleverse aussi le paysage et les accès. La route départementale D 41 reste potentiellement l'axe le plus court entre le bourg et le Saint Roch, mais il semblerait que la zone Natura 2000 empêcherait des aménagements piétonniers en rive de chaussée. C'est aussi une chose à étudier de plus près avec les compétences requises du Conseil départemental de la Manche.

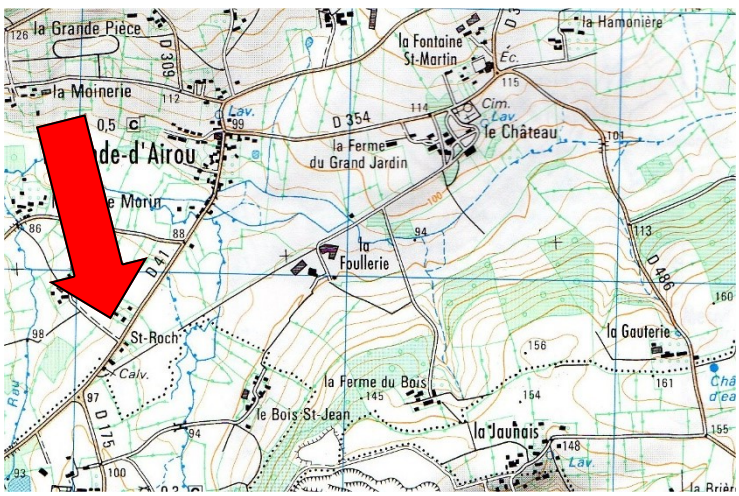

Les Duboscq fondeurs de cloches de Quibou et de Percy

Se trouver en contact avec un document évoquant les fondeurs de cloches de Percy est en soit un évènement car les archives sont rares et pourtant le patronyme s'est maintenu à Percy. Que fit-on des vieux papiers du fondeur qui vécu au Hamel aux louveaux ?

Ce ne sont pas les meilleures années pour les fondeurs de cloches que ces années révolutionnaires et ce fut peut-être la dernière fonte.

C'est la paroisse de Saint Laurent de Torigni qui permet à nouveau d'ouvrir ce chapitre du rôle des fondeurs de cloches de Percy. En effet le registre des délibérations, le 24 juillet 1791, au lieu ordinaire des délibérations, devant maître Victor Aimé François de Marguerie, curé, les habitants et possédants fonds de la aproisse, assemblés suite à la convocation du sieur Pommier, trésorier, pour délibérer relativement à la seconde cloche qui s'est cassée, considérant qu'il appartient des fonds suffisants pour la dépense nécessaire à refondre ladite cloche ont autorisés le trésorier à trouver des fondeurs qui se chargeront de fondre ladite cloche et d'arrêter avec eux un acte aux conditions suivantes : 1° que ladite cloche sera fondue en ladite paroisse ; 2° qu'elle soit remise d'accord avec les trois autres; 3° que le trésorier fournira le métail qui serait nécessaire et recueillera celui qui restera; 4° que les fondeurs ne seront payés qu'après que la cloche sera remise à sa place et se trouve d'accord avec les trois autres et qu'il ne leur sera fait aucune avance; 5° que dans le cas où la cloche se serait pas d'accord ou bien faite, lesdits fondeurs seront tenus de la redescendre et refondre et replacée à leurs frais jusqu'au terme que la convention soit entièrement remplie et jusqu'à terme il ne leur sera rien payé; 6° que lesdits fondeurs seront tenus de payer en cas de refonte le surcoût de métail ; 7° qu'au surplus le dit trésorier s'arrangera avec les dits fondeurs au meilleur marché et plus bas prix que possible. Et sur la représentation du sieur trésorier qu'il désire d'abord trouver des fondeurs et d'en référer à la paroisse avant d'arrêter définitivement un arrangement avec eux et qu'il suffirait d'un délai de quinze jours pour prendre les informations convenables. Moins d'un mois plus tard, le 21 août 1791, lesdits habitants et possédants fonds n'ayant pu délibérer le jour marqué par ladite délibération du 24 juillet précédent, vu l'absence des fondeurs qu'ils avaient mandés qu'ils ne pourraient se présenter que ce jourd'hui pour délibérer 1° relativement à la cloche cassée et pour entendre Joseph et Pierre François Duboscq des paroisses de Quibou et Percy, fondeurs, et arrêter avec eux les conventions pour la refonte de ladite cloche, sur le premier chef les dits paroissiens et possédants fonds considérant la délibération qu'il y a des fonds appartenant à la fabrique suffisants pour les frais de la refonte de ladite cloche, ont autorisés ledit sieur trésorier d'arrêter avec lesdits Duboscq un acte aux conditions exprimées dans la délibération du 24 juillet et en outre parce que lesdits Duboscq sont tenus de descendre ladite cloche à leurs frais et qu'ils commenceront sous quinze jours et sous la condition également que ladite cloche sera remise à sa place et bien d'accord au plus tard le jour Saint Michel prochain et ensuit aux prix de trois cent livres; lesdits Joseph et Pierre Duboscq ont accepté toutes les conditions ainsi que le prix (suivent les signatures desdits fondeurs). Les mêmes paroissiens et possédants fonds sont invités le 11 septembre suivant à délibérer sur l'inscription qui doit être mise sur la cloche que l'on travaille à fondre, observant ledit trésorier, qu'il y avait une inscription sur cette cloche, que les fondeurs lui ont demandé s'ils graveront la même inscription sur celle dont ils font les moules, qu'il est très pressant de décider cet objet et parce qu'il faut que la gravure qui sera décidée soit tracée sur le moule. Sur quoi les sieurs paroissiens ont tous unanimement arrêté que Monsieur le prince de Monaco sera invité d'accepter le titre de parrain de ladite cloche et de faire le choix de la personne qu'il voudra et comme monsieur le curé a déclaré avoir écrit dès jeudi dernier à Monsieur le Prince de Monaco, il sera différé jusqu'à la réponse à faire l'inscription du nom du parrain. En outre arrêté que l'inscription proposée par Monsieur Chevrières pour être mise sur ladite cloche a été trouvée convenable et sera faite sur ladite cloche. Enfin, le 30 octobre 1791, nous apprenons que ladite cloche a bien été fondue par les nommés Duboscq et qu'elle est bien fondue, bien placée et bien d'accord. Ils ont autorisé le sieur Pommier, trésorier sortant, de payer aux dits Duboscq la somme de trois cent livres prix convenu ainsi que cent-cinq livres et huit sols de métail ayant été fourni, qui avec dix-huit livres pour le port dont cent-vingt livres huit sols que ledit trésorier est autorisé de payer et sur l'observation dudit sieur Duboscq qu'il conviendrait de faire recharger le battant de ladite cloche et de le porter au poids de cinquante livres. Lesdits paroissiens ont autorisé le trésorier en charge de recharger ledit battant qu'il est proposé et de faire également raccommoder celui de la grosse cloche.

Petit rappel de cette présence percyaise des fondeurs de cloches : Le mariage entre Alexis, François Dubos, né à Percy le 6 mai 1778, fils majeur de Joseph, Augustin Dubos et de Marie Bleoit (Blouet), ses père et mère vivants, fondeur de cloches, et Anne, Françoise, Louise Hubert, née à Beauchamps le 6 octobre 1782, est célébré à Percy le 9 ventose de l'an X de la Répu-

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

N° SIRET : 801 053 380 00011

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

patrimoinevaldesienne.fr

blique (28 février 1802 en grégorien). Un enfant nommé Jean, Joseph Duboscq, né d'hier du légitime mariage de Joseph Dubosq, fondeur, et de Marie Blouet, son épouse, au Hamel aux Louveaux, est baptisé par le vicaire de la 1ère portion de Percy, le 26 juillet 1789. Il est nommé par Jean-Baptiste Blouet assisté de Marie-Jeanne Morel, son épouse.

Alexis et Joseph Duboscq, fondeurs de cloches à Percy, s'étaient vus confier par le conseil général de Percy (Conseil municipal de l'époque), les travaux nécessaires à la fabrication du salpêtre dans l'ancien presbytère de la 3e portion, devenu bâtiment communal. Les deux fondeurs sont envoyés au Rocher de la liberté le 14 juin 1794 pour apprendre le métier. Joseph Duboscq, directeur de l'atelier, expose le 27 mars 1795 au conseil général de la commune, qu'il est décidé de se retirer attendu que la difficile fabrication du salpêtre revient ici à Percy à cinquante francs la livre. Le conseil décide alors de fermer la fabrique.

Un enfant né le vingt-neuvième jour du mois de floréal l'an onze de la République française (19 mai 1803). Il s'agit de Joseph Allexis Du Bosq né le vingt-neuf floréal an onze (19 mai 1803) à huit heures du matin fils du citoyen Allexis François Dubosq, cultivateur et fondeur de cloches de Percy, âgé de vingt-cinq ans et d'Anne-Louise Hubert son épouse originaire de la commune de Beauchamps, âgée de vingt ans. Le sexe de l'enfant a été reconnu être un enfant mâle. Premier témoin, le citoyen Joseph Dubosq, grand-père de l'enfant, originaire de la commune de Quibou, âgé de soixante-neuf ans ; second témoin, le citoyen Jean-Pierre Gravey, tourneur, de la

commune de Percy, âgé de soixante-deux ans. Sur la réquisition à nous faite par ledit Alexis François Dubosq, père de l'enfant et les témoins sus dénommés et ont signé avec nous.

Une constitution de rente de 60 livres au dernier 20 qui sur les 1200 livres présentement payées en Assignats, est signée le 20 messidor de l'an III de la République (8 juillet 1795), entre le citoyen Joseph Duboscq, originaire de la paroisse de Quibou, et Jean Lemesnager.

Joseph Du Boscq décède à Percy, âgé de 78 ans, au Hamel aux Louveaux, le 3 mai 1808. Un inventaire après décès des biens de Joseph Duboscq est fait le 16 juillet 1808 à la requête de Marie, Françoise Blouet, sa veuve, de laquelle il était séparé de biens, en présence de Marie, Anne Dubosq épouse de Jean, Michel Le Breton et d'Anne, Angélique Dubosq, ses filles. Il ne révèle que quelques vêtements. Le notaire constate qu'il n'y a aucun meuble, titres et papiers !Les deux filles reconnaissent et attestent dans l'acte suivant signé le même jour, qu'elles n'ont rien détourné de ce qui appartient à la succession de feu Joseph Dubosq, leur père.

Joseph, Alexis Duboscq se marie le 21 décembre 1826, à Percy, à Rose, Elisabeth Le Breton, née à Hambye le 21 décembre 1798. Le couple s'est installé au Hamel aux Louveaux. C'est dans ce village également que décède Pierre Duboscq, âgé d'un an, le 29 février 1832. La perte de cet enfant est suivie d'une autre : Désiré, François, âgé de deux ans, le 5 mars 1835.

Joseph, Alexis Duboscq, meurt âgé de 55 ans, le 4 janvier 1855, toujours au Hamel aux Louveaux. Son épouse, Rose, Elisabeth Lebreton, le rejoint, âgée de 69 ans, le 8 mai 1868.

Alexis, François Duboscq, marié à Anne Hubert, meurt à l'âge de 46 ans, en sa maison de Percy, le 2 août 1824.

Françoise Duboscq, fille de feu Alexis, François et de feue Anne, Louise Hubert, mariée à Louis, Auguste Héroult, décède au village du Hamel Guernier, le 6 mars 1841.

L'association est fédérée à : La Fondation du Patrimoine, la Société pour la Protection des Paysages et de l'esthétique de la France, la Fédération Patrimoine Environnement, la Fédération des Moulins de France, le Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais, la Commission départementale du Conseil général de la Manche pour la sauvegarde des cimetières, la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire « Arts et mémoires des cimetières de la Manche » et des associations locales.